

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

**ASSEMBLEE SPECIALE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CHAMPLAIN TENUE LE 23 JUIN 2008,  
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 19 H 30**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2008-06-102

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Bassicotte

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière.
- 2- Ordre du jour.
- 3- Mandat pour la surveillance des travaux de la route 359 et de la rue Massicotte.
- 4- Mandat pour les services de laboratoire pour les travaux de la route 359 et de la rue Massicotte.
- 5- Réparation de la fontaine au Parc de la Fabrique.
- 6- Aménagement du quai : achat table de pique-nique, pavé uni, clôture.
- 7- Trépied de sécurité.
- 8- Fêtes champlainoises.
- 9- Acquisition d'un terrain.
- 10- Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ** unanimement

2008-06-103

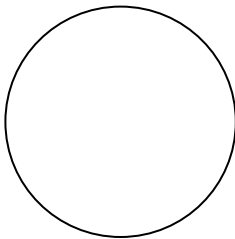
**MANDAT POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA  
ROUTE 359 ET DE LA RUE MASSICOTTE.**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 359 et la rue Massicotte devraient débuter le 8 juillet 2008;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis pour lesdits travaux ont été préparés par Pluritec ltée;

CONSIDÉRANT QU'IL est pertinent d'accorder un mandat pour la surveillance des travaux ;

CONSIDÉRANT l'offre de service préparé par Pluritec ltée, en date du 23 juin 2008, estimant la surveillance permanente des travaux, pour une durée de 4 semaines, pour la somme de 18 150 \$ ;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte  
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE le mandat de surveillance des travaux de prolongement des services d'égout et d'aqueduc sur la route 359 et la rue Massicotte soit confié à Pluritec ltée.

**ADOPTÉ** unanimement

2008-06-104

**MANDAT POUR LES SERVICES DE LABORATOIRE POUR  
LES TRAVAUX DE LA ROUTE 359 ET DE LA RUE  
MASSICOTTE.**

CONSIDÉRANT QUE les mesures de contrôle de la qualité des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la route 359 et la rue Massicotte nécessitent les services d'un laboratoire ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes d'offres de service ont été faites auprès de différents laboratoires œuvrant dans la région ;

CONSIDÉRANT QUE les services de laboratoire sont estimés à moins de 25 000\$ ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte  
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à accorder le mandat de surveillance laboratoire.

**ADOPTÉ** unanimement

note

**REPARATION DE LA FONTAINE AU PARC DE LA  
FABRIQUE.**

Décision reportée à une prochaine réunion.

**ADOPTÉ** unanimement

2008-06-105

**AMENAGEMENT DU QUAI: ACHAT TABLE DE PIQUE-  
NIQUE, PAVE UNI, CLOTURE.**

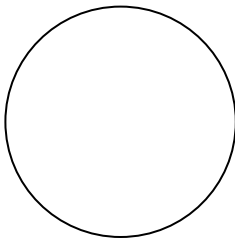
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire compléter l'aménagement du quai par l'installation de différents équipements ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal  
APPUYÉ PAR : Madame Mirelle Le Blanc

QUE les aménagements suivants soient réalisés au quai municipal :

- Installation d'une table à pique-nique,
- Installation d'une clôture du côté est de la propriété,
- Installation de pavé entre le quai et la descente pour bateaux.

**ADOPTÉ** unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Champlain**

2008-06-106

**TREPIED DE SECURITE.**

CONSIDÉRANT QUE les travaux dans des espaces clos nécessitent des équipements de sécurité permettant de remonter les travailleurs ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE la Municipalité fasse l'acquisition d'un trépied avec un treuil et un harnais de sécurité pour le travail en espace clos.

**ADOPTÉ** unanimement

2008-06-107

**ACQUISITION D'UN TERRAIN**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Champlain désire acquérir un terrain pour le développement de services commerciaux en bordure de la route 359 dans les limites du périmètre urbain, dont les dimensions sont d'environ 36,58 mètres de profondeur et 110 mètres de façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Code municipal permettant l'acquisition d'immeubles par une municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE la Municipalité de Champlain offre un montant de 50 000 \$ pour faire l'acquisition d'un terrain mesurant 36,58 mètres de profondeur sur 110 mètres de façade sur la route 359, et borné au sud-est par le lot 77-P constituant la propriété du 188, boulevard de la Visitation.

**ADOPTÉ** unanimement

2008-06-108

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

**ADOPTÉ** unanimement

---

Marcel P. Marchand, maire

---

Jean Houde, secrétaire-trésorier